à la découverte de nos trésors

Politique Familles et Aînés

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER

MRC de Rivière-du-Loup

MRC de Rivière-du-Loup La VRAIE Vie

AVANT-PROPOS

La présente PFM[1] et MADA[2] résulte des besoins exprimés par les familles et les aînés lors des consultations. Elle donne une vue d'ensemble des services offerts et identifie ceux à améliorer ou à mettre en place pour assurer la vitalité de la municipalité et le bien-être de ses citoyens, tout en tenant compte des changements démographiques. Par conséquent, elle aspire à mettre en place des mesures pour le mieux-être des familles et des personnes aînées en étant un guide et un outil de référence pour le conseil municipal. Par l'adoption de la politique territoriale et du plan d'action municipal, le conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Viger a réaffirmé sa volonté d'améliorer la qualité de vie des familles et des personnes aînées et de placer celles-ci au cœur de ses priorités.

PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER

Dès 1840, plusieurs jeunes familles viennent coloniser le canton Viger. L'érection civile de la paroisse Saint-François-Xavier-de-Viger est proclamée le 26 décembre 1870 et fait la fierté des nouveaux Vigérois et Vigéroises. La Municipalité est dissoute en 1945 avant d'être rouverte 5 années plus tard, en 1950. Elle a vécu différentes situations qui lui valent une autre chance. Saint-François-Xavier-de-Viger est donc une jeune localité.

Située sur le rebord du plateau appalachien, entre Saint-Épiphane et Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, à 25 km à l'est de Rivière-du-Loup Saint-François-Xavier-de-Viger est à quelque 350 mètres d'altitude, faisant de ce village le plus élevé de la MRC. Cette position dominante permet au territoire d'offrir quelques panoramas étendus sur les villages de la plaine du Saint-Laurent : par temps clair, la vue à partir du 7e rang porte jusqu'à 100 km vers le nord.

Malgré son passé agricole, Saint-François-Xavier-de-Viger est aujourd'hui une municipalité à vocation essentiellement forestière.

D'une superficie d'environ 112 km^2 la municipalité est à environ 33 km de la ville centre. Cette municipalité compte un peu plus de 273 âmes.

[1]PFM : Politique familiale municipale
[2]MADA : Municipalité Amie des Aînés

MOT DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger remercie ceux et celles qui se sont impliqués à différentes étapes de la démarche et qui ont ainsi contribué à son succès. Soulignons, notamment, l'apport exceptionnel des membres du comité sans qui l'aventure n'aurait pu être menée à terme : Mme Renée Soucy, Mme Yvette Beaulieu, Mme Mélanie Kirouac, Mme Nicole Deschênes, M Berthier Tardif. Bien entendu, un grand merci aux citoyens et aux partenaires qui ont participé à la consultation publique.

Enfin, l'élaboration de la PFM et MADA n'aurait pas été possible sans le soutien financier du Secrétariat aux aînés, du ministère de la Famille et du Conseil de la MRC de Rivière-du-Loup ainsi que la participation, l'implication et le dévouement de l'ensemble des acteurs de la MRC. Il nous importe aussi de remercier tout particulièrement l'EspaceMuni pour son assistance technique tout au long de ces 2 années de travail.

MOT DU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES ET AÎNÉS

À titre de responsable des questions familles et aînées de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger, je tiens à vous remercier d'avoir participé en grand nombre lors du sondage. Cette démarche nous a permis de comprendre les besoins de la population et nous a aidés à développer un plan d'action composé de projets à votre image.

Je veux spécialement remercier Mme Yvette Beaulieu, Nicole Deschênes, Berthier Tardif, Mélanie Kirouac qui m'ont aidé à travailler à l'exécution de cette politique familiale municipale et Municipalité Amie des Aînés. Il ne faut surtout pas oublier toute l'équipe de la MRC[3] qui a chapeauté le projet, sans qui le projet n'aurait pas eu lieu.

Renée Soucy

Renée Soucy

Conseillère responsable des questions familles et aînés

[3]MRC : Municipalité régionale de comté

LE COMITÉ DE PILOTAGE

La municipalité a procédé à la création d'un comité de pilotage responsable de soutenir la chargée de projet dans l'élaboration de la politique et de son plan d'action. Composé de personnes représentatives du milieu et relevant du conseiller municipal responsable des questions familles et aînés, il avait pour mandat d'assurer l'élaboration du plan d'action, en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie tout en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population.

LA THÉMATIQUE DE LA DÉMARCHE

À la découverte de nos trésors

« À la découverte de nos trésors », réfère aux richesses que recèle notre vaste territoire. Le thème nous invite à partir à leur découverte au sein de nos équipes, dans un esprit de partage. D'un point de vue graphique, la ligne pointillée bleue nous trace le chemin à suivre pour l'exploration de notre territoire, nous rappelant la proximité et le mouvement du fleuve. Quant au X, il symbolise l'objectif à atteindre et les trésors à dénicher. L'écriture manuscrite met en valeur l'aspect humain de notre démarche, en plus de rappeler les notes d'un carnet de voyage, qu'il nous faudra tenir à jour! Les teintes bleutées nous ramènent au fleuve, notre principal trésor et le dégradé des couleurs symbolise bien la constante évolution et la progression dans la mise en action. Qu'ils soient là, sous nos yeux, ou enfouis, nos trésors valent qu'on les rappelle à nos mémoires et qu'on les fasse rayonner!

à la découverte de nos trésors

Politique Familles et Aînés

MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

[4]RQFA : Responsable des questions familles et aînés
[5]CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

Membres du comité de pilotage de Saint-François-Xavier-de-Viger

Renée Soucy
RQFA[4] de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger

Berthier Tardif
représentant des aînés

Mélanie Kirouac
représentante des familles

Yvette Beaulieu
directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger

Claire Bilocq
organisatrice communautaire CISSS[5]

Aline Jestin
agente de développement rural, MRC de Rivière-du-Loup

Julie Couvrette
chargée de projet PFM/MADA
MRC de Rivière-du-Loup

PORTRAIT STATISTIQUE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER

LE PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Population totale
245
HABITANTS

Âge médian
49
ANS

LE TRANSPORT ET LA MOBILITÉ

Durée moyenne du trajet domicile-travail
31,5
MINUTES

Durée moyenne du trajet vers la ville centre
28
MINUTES

LE LOGEMENT ET L'HABITATION

78,3 %
SONT PROPRIÉTAIRES

21,7 %
SONT LOCATAIRES

COMPOSITION DES MÉNAGES

31,8 %
DES MÉNAGES SONT COMPOSÉS D'UNE PERSONNE SEULE

54,5 %
DES MÉNAGES VIVENT EN COUPLE

Source : Portrait statistique, CLD[6] de Rivière-du-Loup, 2019

[6]CLD : Centre local de développement

PLAN D'ACTION
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER

AXE D'INTERVENTION 1 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »

OBJECTIF 1 : Améliorer et adapter les parcs aux besoins de citoyens de tous âges.
- Considérer le rapport PAPERS[7] dans le développement, l'amélioration et/ou l'adaptation des parcs.

OBJECTIF 2 : Aménager des parcs répondant aux besoins des citoyens de tous âges.
- Acquérir les terrains permettant la réalisation du projet de parc de type halte.
- Réaliser le projet de parc de type halte.

OBJECTIF 3 : Rendre accessibles les lieux publics.
- S'assurer que le Centre de services scolaire Kam-Loup aménage l'entrée du bureau municipal afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite.
- S'assurer que le Centre de services scolaire Kam-Loup aménage une rampe d'accès à l'entrée de la bibliothèque pour rendre ce lieu accessible aux personnes à mobilité réduite.

OBJECTIF 4 : Soutenir le développement des infrastructures existantes.
- Identifier les besoins auxquels la patinoire pourrait répondre en période estivale.
- Élaborer et réaliser un projet de réfection et d'exploitation de la patinoire.
- Assurer l'entretien de la patinoire par des bénévoles.

Volet « Habitat et milieu de vie »

OBJECTIF 5 : Augmenter l'accessibilité à des logements ou des habitations.
- Étudier la possibilité de procéder à la construction d'un HLM[8].
- Accompagner les promoteurs désirant développer des quartiers résidentiels.
- Accompagner les promoteurs désirant construire un immeuble locatif.

[7]PAPERS : Projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs
[8]HLM : Habitation à loyer modique

AXE D'INTERVENTION 2 – SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SERVICES ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Volet « Santé et bien-être »

OBJECTIF 1 : Contribuer au maintien à domicile des personnes aînées de St-François-Xavier-de-Viger.

- Informer les personnes aînées sur l'aide et les services disponibles via les organismes territoriaux.
- Informer les personnes aînées sur l'aide financière offerte pour adapter les logements.
- Informer les citoyens sur les services territoriaux offerts aux familles.

OBJECTIF 2 : Assurer la disponibilité de services et de soins adaptés accessibles aux citoyens de Saint-François-Xavier-de-Viger.

- Collaborer à l'élaboration d'un projet d'attractivité des professionnels de la santé.
- Mettre en place une coopérative de services à domicile pour offrir de l'aide accessible financièrement pour les travaux saisonniers.

Volet « Services et soutien communautaire »

OBJECTIF 3 : Faciliter le développement de projets favorisant une saine alimentation.

- Soutenir la réalisation des projets en alimentation visant l'accessibilité à des aliments sains et frais.

AXE D'INTERVENTION 3 – TRANSPORT ET MOBILITÉ

OBJECTIF 1 : Améliorer la sécurité dans les rues.

- Communiquer dans le journal municipal de novembre les processus et les priorités de déneigement.
- Augmenter la signalisation pour sensibiliser les automobilistes au respect des codes de la route.
- Poursuivre les communications auprès du policier parrain pour augmenter la présence policière aux heures de pointe.
- S'assurer que la traverse piétonnière devant l'Église sur la route 291 soit réaménagée par le MTQ[9].

AXE D'INTERVENTION 4 - VIE SOCIALE, RÉCRÉATIVE ET COMMUNAUTAIRE

Volet « Loisirs »

OBJECTIF 1 : Rehausser l'offre de loisirs et la participation.

- Aménager un espace loisirs au sous-sol de la salle communautaire.
- Vérifier auprès des citoyens ce qui les intéresserait en matière d'animation à l'espace loisirs de la salle communautaire.

OBJECTIF 2 : Augmenter l'utilisation de la salle communautaire.

- Informer les citoyens que la salle municipale est offerte gratuitement pour la tenue de rencontres communautaires.
- Soutenir les initiatives citoyennes pour la tenue de rencontres communautaires, de loisirs ou d'activités à la salle communautaire.
- Ajouter une porte pour contrôler l'accès au sous-sol ou au premier étage.

OBJECTIF 3 : Bâtir une offre d'activités communautaires.

- Relancer l'activité de « gaming » (WI) pour les aînés à la salle des loisirs.
- Ajuster l'activité de « gaming » (WI) pour les adolescents à la salle des loisirs.
- Organiser des soirées ou après-midi de jeux de cartes à la salle communautaire.
- Maintenir la fête de l'été.
- Maintenir le brunch.
- Maintenir la compétition de sciage.
- Maintenir le rallye de motoneige.
- Soutenir la poursuite du Café Ludo.

[9]MTQ : Ministère des Transports du Québec

Volet « Participation sociale »

OBJECTIF 4 : Reconnaitre la participation des adolescents de Saint-François-Xavier-de-Viger à la vie communautaire.

- Permettre l'accès au sous-sol du centre communautaire aux jeunes.
- Rendre officiel le sous-sol du centre communautaire comme lieu de rassemblement pour les jeunes (horaires fixes et prédéterminés).

OBJECTIF 5 : Encourager l'implication sociale.

- Former le comité VIE'G.
- Mettre en place un processus de reconnaissance des bénévoles.
- Inviter les nouveaux arrivants à participer à la vie sociale.

Volet « Respect et inclusion sociale »

OBJECTIF 6 : Inciter les générations à se côtoyer.

- Orchestrer des Cafés-rencontres (reproduire les Café-Ludo) pour tous les soirs et weekends.

OBJECTIF 7 : Accueillir les nouveaux arrivants.

- Consulter les nouveaux arrivants pour amorcer la révision de l'accueil des nouveaux arrivants.
- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un processus d'accueil des nouveaux arrivants.
- Créer une trousse d'accueil des nouveaux arrivants.

Volet « Persévérance scolaire »

OBJECTIF 8 : Valoriser la persévérance scolaire.

- Créer, en concertation avec l'école, un comité mandaté d'organiser une fête en l'honneur des jeunes de 6e année.
- Souligner la persévérance scolaire des jeunes de l'école primaire par de petites récompenses.
- Poursuivre le soutien officiel du conseil municipal aux Journées de la persévérance scolaire.

AXE D'INTERVENTION 5 - COMMUNICATION ET INFORMATION

OBJECTIF 1 : Renforcer la diffusion d'information aux citoyens.

- Poursuivre les communications virtuelles et papiers pour rejoindre un maximum de citoyens.

SUIVI DE LA DÉMARCHE

Afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action, un comité de suivi a été constitué. L'élu responsable des questions familles et aînés de concert avec les membres du comité de suivi s'assurent donc du suivi et du soutien des actions en cours d'implantation afin d'apporter au besoin des pistes de solution.

Le comité de suivi a la responsabilité de :

- suivre et soutenir la réalisation des actions ;
- soutenir la mise à jour annuelle du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements en cours dans le milieu de vie et des consensus dégagés quant aux objectifs ;
- formuler des recommandations à l'intention du conseil municipal ;
- faciliter la circulation de l'information.

Cette PFM/MADA a un cycle de vie qui s'étale sur cinq ans. De nature adaptative, le processus de suivi tiendra compte des réalités changeantes des familles et des aînés et des réalités relatives au territoire et aux évènements, tout en étant sensible aux réalités des parties prenantes.

MRC de Rivière-du-Loup

ESPACE MUNI

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Québec